# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Baisse des subventions allouées à l'association Sida info service

Question écrite n° 12481

### Texte de la question

M. Arthur Delaporte attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur les financements alloués à l'association Sida info service (SIS). En effet, le rôle joué par SIS dans la prévention du VIH, du sida et des infections sexuellement transmissibles (IST) ainsi que son rôle conseil dans l'éducation à la sexualité sont indispensables aux politiques de santé publique. Malheureusement, les subventions accordées à l'association sont en baisse malgré une reprise financière saine depuis quelques années. Ainsi, la principale ressource de financements allouée par Santé publique France est annoncée en baisse de 250 000 euros pour 2024, baisse non compensée par les autres organismes ou entreprises qui subventionnent l'association. Par ailleurs, la baisse globale du budget affecté à Santé publique France, divisé par deux au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 et d'une baisse des équivalents temps plein (ETP) de 6,5 % pose des questions sur la conduite des politiques publiques de santé. La fin de la crise covid-19 ne peut expliquer une telle coupe dans les budgets de l'organisme, qui, a des conséquences directes sur des associations indispensables aux politiques de santé. Aussi, il interroge le Gouvernement sur l'urgence de maintenir *a minima* les subventions à SIS et de renforcer les capacités de Santé publique France.

### Données clés

**Auteur :** M. Arthur Delaporte
**Circonscription :** Calvados (2e circonscription) - Socialistes et apparentés
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 12481
**Rubrique :** Associations et fondations
**Ministère interrogé :** Santé et prévention
**Ministère attributaire :** Santé et prévention

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 31 octobre 2023, page 9638
**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)